

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

2 crédits	15.0 h	Q2
-----------	--------	----

Enseignants	Brognez Véronique (coordinateur(trice)) ;Darche Vincent ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Thèmes abordés	Cours magistral : - partie 1 : code de déontologie - partie 2 : législation, droits des patients - partie 3 : formalités avant installation - partie 4 : assurances sociales, INAMI, nomenclature
Acquis d'apprentissage	- Respect de l'éthique professionnelle ; - Législation concernant la profession de dentiste ; 1 - Respect du patient - Les formalités à accomplir à l'installation ; - Utilisation de la nomenclature dentaire INAMI ; ---- <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b> Examen écrit : questions ouvertes et exercices de nomenclature.
Méthodes d'enseignement	<b>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</b> Cours magistral avec comme support Powerpoint
Contenu	Voir thèmes abordés.
Bibliographie	Législation, Inami, nomenclature
Faculté ou entité en charge:	MDEN

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences dentaires	DENT2M	2		